

CONSEIL MUNICIPAL 30 JANVIER 2023

DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt trois

Et le 30 janvier

à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TERREAUX MICHEL

Présents : DELPEY STEPHANE -- HELLIAN JOEL - KADOUCH LAURENT - LAGORCE CHANTAL - LENTIGNAC JULIE - MURAT GINETTE – PALI EUGJEN - PINOTTI VIVI – RANDONNIER ELODIE – RAYGADE ISABELLE – SANCHEZ MARIELLE- TERREAUX DENIS - TERREAUX MICHEL

Absents excusés : BICHAUD ERIC, GOYER FABRICE

Pouvoirs : BICHAUD ERIC suppléé par MURAT GINETTE, GOYER FABRICE suppléé par LAGORCE CHANTAL

M. HELLIAN JOEL a été nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION 03-2023 COLLECTE ORDURES MENAGERES

12 membres du conseil municipal ont accepté de voter :

- 6 Bulletins pour le PAV
- 3 Bulletins pour le PAP
- 2 Bulletins blancs
- 1 Abstention

M. le Maire clos la séance à 20 h 15

Le présent procès verbal est affiché le 02/02/2023.

A blue circular official stamp of the Mayor of Lenzvas is visible. The stamp contains the text 'Mairie de LENZVAS' and 'L'Archevêque'. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.